



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

25, RUE SAINT-GABRIEL
Boîte de Poste 1329

JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6974.

La Croix

Le Samedi, 20 JUILLET 1915. Vol. XII. — No 41

JOURNAL CATHOLIQUE

25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTRÉAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

Payable d'avance

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

MONTRÉAL ET BANLIEUE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

STRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 sous

Otez la cause, vous ôtez l'effet

Je l'ai dit dans un article précédent : la cause des maux qui pèsent sur le monde c'est la franc-maçonnerie dont le but, qui est celui de Satan, est d'établir le règne de la raison sur les ruines du Christianisme.

Tant que les hommes se feront illusion sur ce point, jamais ils ne pourront remédier au mal dont ils souffrent ni rétablir la paix.

Dieu ne permettra pas que l'enfer remporte une victoire, mais, par exemple, il va flageller la terre jusqu'à ce que les hommes ouvrent les yeux.

Dieu triomphera de leur aveuglement et de leur endurcissement, ça c'est certain. Quelquefois il peut se servir de moyens radicaux. Il a dompté l'iniquité des géants anti diluviens, en noyant le monde, à la grande surprise des incrédules qui depuis cent ans envoient Noé aux quatre vents, comme les ministres de France y envoient les prêtres aujourd'hui.

Tous les fléaux sont aux ordres du Tout-Puissant. Il a le trésor des tempêtes en réserve pour les jours de malheurs : il n'a qu'à ordonner aux anges d'en ouvrir les portes et c'est fait. Il est patient, mais cette patience, infinie en lui, ne s'exerce que d'une manière finie sur nous.

Les Égyptiens hypocrites et revêches ont été obligés de céder sous la croissance des châtiments.

Après neuf avertissements inutiles, l'ange exterminateur frappa un coup plus terrible. Le roi céda; mais, il n'était pas converti. Pour dernier châtimement de son incrédulité, Dieu le noya quelques semaines après dans les eaux de la mer Rouge, lui et toute son armée.

L'histoire ancienne est remplie de faits analogues.

Le monde serait sage si l'expérience pouvait le corriger; mais, c'est toujours à recommencer, parce que l'homme reste libre de se ranger sous la bannière de Satan.

Dieu laisse aux méchants tout le temps voulu pour se convertir, afin qu'ils ne lui reprochent pas de leur avoir refusé le temps et la grâce.

Comment Dieu va-t-il s'y prendre pour museler la franc-maçonnerie? c'est son secret. Ce qui n'en est pas un, par exemple, c'est qu'il ne manque pas de moyens.

Quand les hommes auront assez souffert des maux accumulés sur eux par cette société infernale, ils prieront Dieu d'en délivrer le monde, afin que des jours de paix luisent pour l'Église. Alors, il enverra son ange exterminateur frapper les Pharaons modernes, et refouler « au fond des abîmes les démons qui parcourent le monde pour la perte des âmes ».

Dieu brisera momentanément les forces des loges secrètes en les privant des inspirations immédiates de Lucifer, premier chef de la franc-maçonnerie. Les bons, raffermis dans la foi, reprendront courage et ce sera la fin de la guerre.

Après cela, on sera surpris de voir que la franc-maçonnerie était la mère de nos maux.

La grave question de l'enseignement religieux sera réglée, elle ne rencontrera plus d'opposition, parce que Dieu en aura fait disparaître la cause.

C'est la franc-maçonnerie qui tient en main la question des écoles neutres.

Il a quelques années un premier ministre canadien, Sir John Thompson, sincère catholique, était allé à Rome pour y voir le Pape à propos de cette question. Il s'agissait pour lui d'une affaire de conscience, chose dont ses prédécesseurs et successeurs ne se sont pas occupés. En partant de Rome, sa détermination était arrêtée de rendre justice aux catholiques du Manitoba.

Il avait compté sans la franc-maçonnerie.

En passant à Londres, le premier ministre canadien fut traité avec honneur, on l'invita à un banquet. A la fin du repas, il tomba foudroyé en buvant une gorgée de vin. Ce fut un émoi en Canada, quand la nouvelle de cette mort subite arriva, il circula une rumeur, étouffée aussitôt, que notre premier ministre, trop catholique, avait été supprimé.

Vous savez ce que c'est que d'être supprimé, c'est ce qu'on a fait à François-Ferdinand d'Autriche, et c'est ce qu'on avait fait aussi à Garcia Moréno.

Le nombre des supprimés est plus grand qu'on ne le croit.

Les loges ont le soin de décréter la mort de tous les personnages importants qui sont sur leur chemin.

Sir John Thompson eut arrêté leur plan de n'avoir au Nord-Ouest que des écoles neutres, il ne devait pas vivre. On lui a fait de pompeuses funérailles et tout a été fini.

Maintenant, la question des écoles sera réglée, quand la franc-maçonnerie aura été muselée.

Pierre BAYARD.

Les principaux revenus et déboursés de la province

D'après l'état des recettes de la province tel que produit, à la Législature, par le Trésorier de la province, les principales sources de revenus, au cours de l'année fiscale, seraient les suivantes avec les chiffres qu'elles ont produits.

Balance en banque, le 30 juin 1914, \$973,347.99.

Subside fédéral et intérêt sur fonds en fidéi commis, \$2,027,845.42

Terres et forêts, \$640,803.01.

Mines et pêcheries, \$34,249.09.

Administration de la justice, \$311,622.16.

Timbres d'enregistrement, \$117,587.97.

Licences, \$108,225.97.

Taxes sur corporations, commerciales, \$872,860.23.

Droits sur les successions, \$441,728.50.

Droits sur les transferts d'actions, \$8,939.98.

Droits sur les véhicules-moteurs, \$25,531.55.

Emprunts en vertu de la loi des bons chemins, \$2,728,651.04.

Emprunts temporaires, \$4,000,000.

Voici les principaux items des paiements :

Intérêt sur dette publique, primes, rachat, etc., \$796,846.35.

Salaires des employés du gouvernement, \$302,985.88.

Administration de la justice, \$495,702.83.

Instruction publique, \$861,020.20.

Asiles d'aliénés, \$309,196.98.

Travaux publics, \$545,091.31.

Agriculture, \$255,000.

Voies, \$175,000.

Loi des bons chemins, \$4,689,764.71.

Terres et forêts, \$224,500.

Colonisation, \$262,821.34.

Don par la province au gouvernement impérial, \$625,000.

Une alliance entre Canadiens français et Anglo-Saxons

Un membre de l'Association Catholique de la Jeunesse nous a demandé à quelles fins particulières devraient être consacrées le plus efficacement les souscriptions versées à l'Association pour nos compatriotes d'Ontario.

La réponse à cette question est un peu difficile à faire. Cependant, nous n'hésitons pas à préconiser avant tout une campagne énergique contre les loges anglaises qui fourmillent dans la province voisine et qui y font la loi, à la législature.

Chose certaine, les écoles catholiques et françaises d'Ontario n'auront pas la vie libre tant que la franc-maçonnerie contrôlera la majorité des législateurs de Toronto.

Supposons, au mieux, que le règlement 17e et les autres dont se plaint la minorité soient déclarés illégaux par le Conseil Privé, qui pourra empêcher les chambres d'Ontario de voter de nouveaux règlements qui, sous une autre forme, auront le même effet?

Personne, s'il n'y a pas d'organisé un groupe de politiques, qui, à l'instar du centre allemand, s'it assez fort pour en imposer à toute majorité arbitraire.

Quelques gens, plus ardents que sages, prèchent une lutte radicale et tranchée entre Anglo-saxons d'une part et Canadiens français de l'autre, sur le terrain scolaire.

Cette tactique serait très malheureuse. Elle aboutirait à des désastres continus.

Nous croyons que, dans les circonstances, les dirigeants de nos compatriotes de là-bas doivent chercher à nouer une alliance durable avec l'élément droit et honnête des Anglais et l'inciter à marcher avec eux contre les loges, perturbatrices de l'ordre et de la prospérité partout où elles s'implantent.

Joseph BEGIN.

Le concours très précieux de S. E. le Cardinal Bégin

Le concours qu'apporte à la cause des écoles catholiques et françaises d'Ontario Son Eminence le Cardinal Bégin est très précieux.

Cette voix la plus autorisée qui soit, dans l'Église, au Canada, non seulement elle encourage puissamment nos compatriotes d'Ontario à revendiquer leurs droits scolaires, mais, implicitement, elle fait valoir certaines voix discordantes qui, comme celles de Mgr Fallon, par exemple, se prévalaient de leur situation avantageuse pour contrecarrer et même combattre les mouvements des nôtres.

J. B.

Chiniquy vs Bégin

La Cour d'Appel, l'hon. juge Carroll étant dissident, a ordonné une nouvelle audition de cette cause, alléguant que la Cour de Révision avait rendu un jugement final en faveur du défendeur et non pas un jugement interlocutoire. Ainsi, elle permet à la demanderesse de porter son appel sur toute la cause et non pas seulement sur le point de savoir si dame Chiniquy a été dûment et légalement autorisée par son mari à intervenir cette action.

Notes et critiques

Pourquoi on trompe le public.

« A la guerre, les trois quarts sont des affaires morales. La balance des forces réelles n'est que pour un quart. » A qui appartient cet aphorisme? A Napoléon naturellement, qui pouvait parler en connaissance de cause. On en peut glaner d'autres analogues dans sa correspondance. Celui-ci, par exemple : « Décourager les gens, ce n'est pas la manière d'en tirer parti. » Et cet autre : « Il ne faut laisser à l'ennemi aucun avantage, même d'opinion. »

C'est sans doute pour cette raison que les agences télégraphiques de Londres et de Paris éliminent de leurs dépêches tout ce qui pourrait être favorable aux Allemands.

Aussi, ces dépêches-là, sont-elles implicitement mensongères et laissent-elles leurs lecteurs sous une impression fautive.

La vérité, nous ne la connaissons qu'après la guerre.

Importantes déclarations du comte Tisza

On mande de Budapesth que le comte Tisza, répondant à un discours de Khuen Bedervary, chef du parti gouvernemental, qui lui présentait ses souhaits à l'occasion du nouvel an, dit, entre autres choses :

« Au Nord, nous combattons avec des chances diverses; bien que nous ayons l'espoir d'une issue heureuse, le sort définitif du combat n'est pas encore décidé. »

« Je ne peux parler que le cœur serré de l'évacuation de la Serbie. Je suis sûr que d'ici à peu de temps, nous prendrons notre revanche; mais je suis affligé qu'une armée qui combattait avec un héroïsme sans égal et qui ceint aujourd'hui son front des lauriers d'une gloire impérisable ait été obligée de battre en retraite, parce qu'on exigeait d'elle des choses surhumaines, des efforts incessants qu'aucune armée n'aurait pu accomplir. »

Le comte Tisza a ajouté :

« On a attribué successivement à mon voyage au quartier général allemand divers motifs; on a dit que j'avais voulu régler certains différends, ceci n'est que pure fantaisie. « Nous avions, sans façon, au quartier général, des pourparlers sur les grandes questions relatives à la guerre, et aux temps qui suivront la guerre. »

« La confiance entre nous et l'Allemagne est inébranlable. »

La reine de Belgique pleure

Une des raisons qui ont fait la popularité de la reine Elisabeth de Belgique, parmi les héroïques soldats belges, est qu'elle leur rend royalement leur affection en partageant leurs souffrances.

Visitant récemment une ambulance du front, elle s'arrêtait à chaque lit, interrogeant chaque blessé, s'inquiétant de son état, des circonstances dans lesquelles il avait été atteint.

Et au fur et à mesure des réponses, ne pouvant maîtriser son émotion ni articuler une parole, elle pleurait simplement... comme une femme.

Une réponse du gouvernement français qui veut être subtile

La réponse du gouvernement à la pétition nationale pour le rappel des

religieuses expulsées est sévèrement jugée dans tous les milieux sérieux et honnêtes. Jouant du mot « exilées » employé par les pétitionnaires pour désigner les Sœurs, le gouvernement s'étonne qu'on parle d'« exil »; il n'a exilé personne. Oui, il a dit simplement aux religieuses et religieux : je vous prends tout et je vous empêche de vivre en religieux ou en religieuses. C'est-à-dire : si vous voulez vivre la vie religieuse, exiliez-vous. Donc, c'est un vrai et propre exil auquel on a poussé les victimes de la Secte. Les anciens romains n'exilaient personne; seulement ils défendaient aux condamnés d'emporter l'eau et le feu (igne et aqua prohibitus); mais on appelait ça carrément l'« exil ». Donc la pétition demandait de ne plus contraindre à s'exiler des personnes qui veulent vivre la vie religieuse. La réponse du gouvernement est un sophisme qui cache une grande pauvreté d'intelligence et de conscience, de vie politique supérieure et de patriotisme vrai. Mais quand on est dans la Secte!

Le Clergé catholique belge a particulièrement souffert de l'invasion allemande

La légation de Belgique communique les renseignements suivants :

« Le clergé catholique semble avoir eu tout particulièrement à souffrir de l'invasion allemande en Belgique. »

Les églises et les établissements religieux ont été détruits ou profanés dans presque toutes les localités rurales et dans bien des villes où les troupes allemandes ont passé : la plupart du temps, ils ont été transformés en écuries ou en prisons; dans beaucoup de localités, les vases sacrés ont été dérobés.

Les membres du clergé ont été spécialement l'objet des attentats commis par les soldats allemands. Dans les diocèses de Liège, Namur, Malines et Gand de nombreux prêtres et religieux ont été fusillés ou pendus. Beaucoup ont été conduits en Allemagne, où certains d'entre eux paraissent avoir été traités de manière abominable. Beaucoup ont été injuriés, menacés et molestés odieusement.

A Louvain, un groupe de plus de 70 civils, parmi lesquels se trouvaient un prêtre américain et un prêtre espagnol, ont été molestés, injuriés, de toutes façons, menacés à tout instant d'être fusillés, conduits enfin dans l'église de Campenhout où ils ont été enfermés et ont passé la nuit.

Le 21 août, le curé de Buecken, le révérend M. De Clerck, a été arrêté par les soldats allemands et accusé d'avoir tiré sur eux, ce qui était tout à fait faux puisqu'il était malade et que depuis longtemps il ne pouvait plus rendre de services. Le pauvre malade fut placé sur un canon, il en fut ensuite arraché et jeté dans une fosse. Puis les soldats le prirent les uns par un bras, les autres par une jambe et le traînèrent ainsi sur le pavé. Torturé de pareille façon et totalement épuisé, le vieillard disait qu'il préférait mourir plutôt que d'avoir à supporter encore de pareilles cruautés. Il a alors été fusillé.

Le révérend M. De Clerck était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Un témoin dépose ce qui suit :

« J'ai vu le curé de Galrode arriver le 24 août à Aerschot avec trois blessés. Les Allemands prétendaient

qu'il était un espion anglais. Ils le conduisirent à l'hôtel de ville où ils le maltraitèrent. Le lendemain on l'a conduit devant l'église; il a été frappé violemment à coups de crosse de fusil, ses mains étaient en sang. Puis il a été conduit au pont du Demer et a été fusillé. Son cadavre est resté jusqu'au lendemain sur le sol, puis il a été jeté dans le Demer. »

Un prêtre, qui a échappé miraculeusement à la mort, dépose comme suit :

« Le mardi 15 août, vers 9 heures, les Allemands sont arrivés subitement, comme un essaim, dans le village de Schaffen. Sous prétexte qu'on avait tiré sur eux, ce qui est tout à fait faux et ce à quoi personne n'avait songé, ils ont commencé à assassiner, à incendier et à piller 170 maisons, dont la maison communale et la cure, ont été totalement brûlées, 22 bourgeois, dont le clerc, furent lâchement assassinés. Je tombai aux mains de ces bourreaux. Ils m'ont maltraité de toutes façons; ils ont préparé pour moi une potence, disant qu'ils allaient me pendre; ils m'ont contraint pendant longtemps à regarder le soleil. Ils ont brisé les bras du forgeron, qui était prisonnier avec moi, et puis l'ont tué. Un moment donné, ils m'ont forcé à pénétrer dans la maison du bourgmestre qui brûlait, puis m'en ont retiré. Cela a duré toute la journée. Vers le soir, ils m'ont laissé regarder l'église, disant que c'était la dernière fois que je la verrais. »

« Vers 6 h. 45, ils m'ont relâché en me frappant avec des cravaches de cavalier. J'étais en sang et je glissais par terre. A ce moment, un officier me fit relever et m'ordonna de partir. A une distance de 200 mètres, ils ont tiré après moi une cinquantaine de coups de feu, à tel point que les balles sifflaient autour de ma tête. Je ne fut pas atteint. Je tombai et restai pour mort. Ce fut mon salut. Je demeurai alors toute la nuit, demi-nu, avec des vêtements déchirés, nu-tête, couché sous un arbuste. Les Allemands crurent m'avoir tué. Je réussis à atteindre Diest. »

La commission d'enquête a recueilli des témoignages d'après lesquels dans le seul diocèse de Malines 26 prêtres ont été tués sans aucun motif.

Les mêmes horreurs se sont passées dans d'autres diocèses.

Dans le diocèse de Liège, une dizaine de prêtres ont été tués, notamment les curés de Surice, d'Anthès, d'Onhaye, de Spontin.

Le curé de Spontin a été suspendu tantôt par les pieds, tantôt par les mains; il a été percé à coups de baïonnette et finalement fusillé.

Dans le diocèse de Tournai, S. G. l'évêque, veillard de soixante-quatorze ans, a été pris comme otage. Il a été conduit à Ath et a été traité ignominieusement, laissé sans couchette, sans couverture. Un soldat même lui donna un coup de poing dans le dos.

Dans le diocèse, trois ecclésiastiques ont été fusillés; les curés de Rosélieux et d'Acoz, et un séminariste de Tournai.

On annonce qu'un régiment de hussards allemands est arrivé à Orsova, sur la frontière serbo-roumaine. Les soldats du génie serbe ont miné les gorges du Danube depuis Trechia jusqu'à Belgrade et ont fortifié tous les défilés à travers lesquels les troupes austro-allemandes pourraient envahir la Serbie.

Les Juifs et la grande guerre

Un phénomène extraordinaire, inouï jusqu'ici dans les annales du judaïsme, c'est le nombre énorme de juifs dans les rangs des armées européennes se ruant les uns sur les autres à la suite du crime maçonnique de Serajevo.

Il y a quelque temps, le *Weekly Star*, de Montréal, le principal organe judéo-maçonnique de la presse anglaise en Canada, publiait un article évidemment dû à une plume juive, d'où il résulte que pas moins de 319,850 juifs sont enrôlés dans ces armées tirées de peuples en immense majorité chrétiens.

L'auteur de l'article répartit comme suit ce chiffre entre les diverses armées.

Russie, 250,000 ; Autriche-Hongrie, 52,000 ; France, 10,000 ; Allemagne, 6,150 ; Serbie, 700 ; Belgique, 1,000.

D'autre part, la *Free Press*, de Winnipeg, (11 janvier), autre organe au service de la judéo-cratie maçonnique, a publié une statistique dressée par le rabbin Michael Adler, de Londres, d'où il résulte qu'avant la guerre l'armée et la marine anglaise ne comptaient que 500 juifs. Aujourd'hui ils s'y sont enrôlés au chiffre de plus de 10,000. Cela porterait la statistique des juifs dans les armées à au moins 329,850.

Mais il faut, d'après ce rabbin, y ajouter un grand nombre de juifs enrôlés dans les troupes anglaises d'Australie, actuellement en Egypte, ceux qui ont servi dans les opérations anglaises de l'Océanie contre les colonies allemandes de Samoa et de la Nouvelle-Guinée et les centaines de juifs, fils d'émigrés russes et roumains, enrôlés dans les contingents volontaires du Canada.

Si l'on ajoute les juifs enrôlés dans la république maçonnique du Portugal et envoyés en Afrique, ceux qui se sont enrôlés au service de l'Angleterre dans l'Agrique du Sud, ceux qui figurent dans les contingents des Indes, etc., etc., on peut sans exagération évaluer le nombre des juifs engagés dans la grande guerre entre peuples chrétiens à au moins 400,000.

Cela ne s'est jamais vu dans l'histoire des juifs. Il faudra encore ajouter à ces chiffres celui des juifs enrôlés de force ou volontairement, dans l'armée de la Turquie, aujourd'hui sous la domination d'un comité maçonnique dit Union et Progrès, à la suite d'une conspiration juive internationale dont le centre était à Salonique, où les juifs sont nombreux de même qu'en Turquie, en Grèce, dans les Balkans, en Asie-Mineure, en Palestine et en Syrie, etc.

Il ne serait nullement étonnant dès lors que près d'un demi-million de juifs, sur les 12 à 13 millions répandus dans le monde, soient engagés de divers côtés dans l'épouvantable conflit allumé le 24 juin 1913, à Serajevo, par un complot de la haute maçonnerie internationale, essentiellement anti-chrétienne et dont l'organisation est l'œuvre du judaïsme talmudo-kabbalique, inspirateur de tant de révolutions dirigées depuis le XVIIe siècle contre le Christianisme et le règne du Christ, objet d'une haine dix-neuf fois séculaire.

Ce phénomène est un signe du temps. Jusqu'à la guerre, la Russie « orthodoxe », obéissant à un instinct national, s'était prémunie contre le péril juif qu'elle a pu apprécier, il y a dix ans, lors des exploits du terrorisme juidaïque, après et durant la guerre avec le Japon. La Russie avait tenu le juif loin de sa marine et de son armée. Aujourd'hui, le *Star* assure non seulement que les 250,000 juifs enrôlés de force jouiront bientôt de l'égalité civile et po-

litique, comme sous la république maçonnique de France, mais que cette égalité sera étendue à tous les juifs de Russie, au nombre de cinq à six millions.

De plus, les juifs ne seront plus écartés, dit le *Star*, des hauts grades militaires en Russie.

En Europe, l'officier juif qui occupe le plus haut grade est le général Ottolighi, de l'armée italienne, qui a été ministre de la guerre. En France, en dépit des leçons de l'affaire Dreyfus, la république, « fille de la maçonnerie », a poussé dix officiers juifs dans les postes supérieurs.

Lors de la guerre des Balkans contre la Turquie, en Serbie, où, avec des complicités officielles, établies par l'instruction judiciaire autrichienne, fut monté le coup scélérateur de Serajevo (1), la population juive, autrefois de 7000, s'est augmentée de plus de 10,000 ; de ces 7000 juifs, 5,600 résident à Belgrade, centre d'action maçonnique qui a fourni les assassins et les armes au complot contre l'Autriche catholique (2).

Plusieurs milliers de juifs de Serbie et de Bulgarie ont servi dans la guerre des Balkans. Le chiffre des Juifs enrôlés actuellement dans l'armée Serbe, au lieu de 700, peut être porté à plusieurs milliers, d'après l'article du *Star*.

En Grèce, par suite de la guerre des Balkans, toujours selon le *Star* les juifs qui étaient au nombre de 65,000 sont portés à 85,000. Salonique, devenue partie du nouveau

(1) Au sujet de ce crime, nous lisons dans la *Semaine Religieuse*, de Québec :

« Le vieil empereur catholique d'Autriche dit avoir été entraîné à la guerre contre la Serbie par la participation, qu'il regardait comme certaine, du gouvernement serbe et du prince héritier de Serbie au complot qui a amené l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, prince foncièrement chrétien, dévoué à l'Eglise et au Saint-Siège, et dont la Maçonnerie avait décrété la perte. « A l'occasion de la déclaration de la guerre, le primat d'Autriche a lancé une lettre pastorale où nous relevons ce passage :

« Par suite des provocations incessantes et sans bornes d'un Etat « convaincu de complicité dans un crime qui crie vengeance au ciel, « notre auguste Empereur, vénéré « par toute l'Europe comme une « colonne de la paix, s'est vu forcé de « tirer l'épée et de déclarer la guerre, « une guerre juste et inévitable. « La patrie vous demande aujourd'hui des sacrifices et des prières. »

(2) Il est profondément regrettable que l'instruction judiciaire et du procès des assassins jugés à Serajevo, alors que la guerre était commencée et que les Serbes projetaient le siège de cette ville, n'ait pas pu, jusqu'ici, être livrée à l'Europe. Elle aurait dû recevoir une retentissante publicité dans toutes les langues. Peut-être l'Europe aurait-elle vu plus clair...

Le dossier des preuves, accumulées contre les assassins et leurs complices serbes, a été étouffé, sur un mot d'ordre donné à la presse, non seulement en Autriche, en Allemagne, en Russie et dans les Balkans, mais en France, en Angleterre, en Italie, etc. Les quelques brèves d'informations données par cette presse, dont les représentants ont pu assister au procès, ont gardé sur ces preuves un silence prudent. Il en a été de même de l'acte d'accusation dont ils ont donné une analyse absolument sommaire.

Cette instruction faite par la magistrature autrichienne, le gouvernement autrichien, avant de déclarer la guerre, a tenté d'obtenir du gouvernement serbe d'y prendre part, de commun accord, avec des garanties d'impartialité, impliquant nécessairement la participation d'enquêteurs autrichiens et serbes. Ces garanties indispensables furent, sous l'influence russe, repoussées alors que la Serbie paraissait agréer les autres demandes de l'Autriche, désireuse d'éviter la guerre.

Le refus de la Serbie, appuyée sous main par d'autres puissances, entraîna la déclaration de guerre. Il a pu confirmer en Autriche les soupçons de la complicité serbe.

royaume grec, compte 70,000 juifs et de nombreuses loges maçonniques internationales, où ils jouent un rôle prépondérant. Dans la malheureuse Autriche-Hongrie, la population juive, une des plus anciennes d'Europe, se décompose comme suit : Autriche, 1,313,687 ; la Hongrie, remplie de loges où le juif joue le même rôle qu'à Salonique, à Belgrade et à Bucharest (Roumanie), compte 932,406 juifs. La Bosnie-Herzégovine, capitale Serajevo, 12,169. Ce qui fait un total de deux millions, 558,262. Enfin, dans la même Autriche-Hongrie les juifs étaient huit pour cent de l'armée, avant la guerre. Ce chiffre a été dépassé depuis, peut-être 10 p. c. et plus. Les juifs autrichiens, assure le *Star*, se vantent de voir des médecins juifs dans presque tous les régiments. Il est toujours défendu aux chrétiens de prendre des médecins juifs.

Quel rôle les 50 à 60 mille juifs de l'armée austro-hongroise ont ils joué dans les revers qu'elle a essuyés jusqu'ici ? Peut-être le saura-t-on un jour. Ce qu'on sait à coup sûr, c'est qu'avant la guerre ce fut un officier juif qui livra à la Russie les plans de la mobilisation autrichienne, dressés, d'accord avec l'Allemagne, par l'Archiduc qui fut assassiné en haine du catholicisme et de l'Autriche impériale.

Ce Dreyfus se suicida, lorsque sa trahison fut découverte, trop tard, par l'état-major dont il faisait partie. Au lieu de laisser ce traître se supprimer par le revolver, il eût fallu, au contraire, le garder bien vivant et faire son procès avec le plus de publicité possible, afin d'éduquer l'opinion de l'Europe sur le rôle joué par la « Sainte » Russie et la juiverie dans ce drame qui précéda la guerre de quelques mois.

Peut-être a-t-on préféré, en Autriche, ménager les juifs et la Russie qui déjà alors pourtant, se faisant livrer par un Iscariote les plans de l'état-major autrichien, préparait le rôle qu'elle devait jouer plus tard. En étouffant cette affaire d'Etat, l'Autriche catholique, obéissant à une politique de générosité mal placée, a commis une erreur dont elle doit aujourd'hui se repentir amèrement.

Maintenant, nous autres chrétiens, en présence de cette guerre monstrueuse, fruit du complot de la maçonnerie internationale où le juif, depuis longtemps, tient le premier rôle occulte, nous pouvons nous demander à quelle poussée mystérieuse les juifs obéissent en prenant part, dans une pareille proportion, à la grande tuerie entre peuples chrétiens ?

On pourrait hésiter à attribuer ce fait extraordinaire à la haine anti-chrétienne qui est séculaire au sein du judaïsme kabbalo-talmudique, mais, qui n'est pas partagée par tous les juifs dits orthodoxes, restés fidèles aux lois de Moïse.

Cette haine incontestable serait attestée par des textes du *Talmud* et de la *Kabbalah* découverts par des hébraïstes chrétiens voire protestants, dès les XVIIe et XVIIIe siècles, et affirmés, au XVIIIe et XIXe siècles, par des érudits autorisés, citant des éditions non tronquées, authentiques du *Talmud*.

Mais ces textes connus des chrétiens depuis des siècles sont hautement niés par les juifs contemporains, intéressés, du reste, à rassurer les chrétiens au milieu desquels ils se sont implantés.

Quoi qu'il en soit, il y a lieu de faire des réserves nécessaires ; car dans la plupart des armées engagées actuellement, les juifs sont recrutés de force, en vertu du principe odieux de la servitude militaire générale. C'est le cas partout, sauf en Angleterre et dans l'empire anglais. Mais le chiffre anormal d'au moins 10,000 juifs enrôlés volontairement dans l'armée et la marine anglaises, sans compter les milliers de juifs des

contingents du Canada, de l'Australie, et des Indes, est de nature à faire réfléchir.

Le monde chrétien sait que, de l'aveu des chefs du judaïsme, le patriotisme local et le judaïsme universel sont contradictoires. La race juive n'a qu'une patrie à laquelle elle reste fidèle à travers les siècles : la Judée, la terre de ses ancêtres qu'elle rêve de reconstruire un jour, en royaume ou en république, pour y rassembler sa nationalité dispersée dans le monde. Cette reconstitution doit, selon les prophètes hébreux, marquer aussi l'époque de la conversion juive au christianisme.

Est-ce que le phénomène inouï, que nous constatons, en 1915, serait une des étapes involontaires du peuple dispersé de Jéhovah vers ces événements prédits par les Saintes Ecritures ?

La séculaire conspiration contre les peuples chrétiens dont la guerre européenne est un terrible épisode, doit-elle aboutir, après d'affreux bouleversements, au triomphe final du christianisme, à la conversion finale du judaïsme, à la pacification du monde régénéré, une fois de plus, par le Christ Rédempteur ? *Fiat !* L'homme s'agite, Dieu le mène...

Pierre LEMOINE.

FAITS DE GUERRE

Les Allemands supplient les Etats-Unis d'intervenir

La *Gazette de Cologne* vient de publier un article dont les passages suivants valent la peine d'être cités : « Serait-ce trop de demander à l'Amérique, juste afin de parfaire sa neutralité, de rendre possible l'envoi de matériel de guerre à l'Allemagne et l'Autriche, au besoin sous la protection de cuirassés américains ?

« Le gouvernement américain doit se demander s'il peut assumer devant l'Histoire la responsabilité de laisser les règles établies par l'Angleterre dans la présente guerre devenir des précédents pour les guerres futures ; et si la guerre ne sera plus désormais décidée par les hommes ou les canons, par les batailles et par le courage, mais par le « marinsisme » despotique d'une nation assez riche pour construire une flotte gigantesque qu'elle emploie pour fermer les mers neutres, dans le seul but d'affamer et de ruiner un ennemi, qu'elle ne peut vaincre ?

« Dans ce cas, le droit international ne serait plus qu'une plaisanterie pour une puissance agissant comme l'Angleterre ».

La *Frankfurter Zeitung* publie un article également inspiré et qui brode d'autres variations sur un thème semblable.

Une opinion allemande sur la guerre

Le major Morath écrit dans le *Berliner Tageblatt*, journal allemand : « Ce serait montrer un optimisme excessif de croire que l'offensive tant annoncée de Joffre est désormais complètement arrêtée. Les combats violents qui se livrent sur tout le front démontrent clairement que l'ennemi tâte nos lignes pour chercher le point faible. Il semble que ce point faible n'ait pas encore été trouvé et que les Français aient jugé d'une meilleure tactique d'abandonner l'offensive pour le moment. Mais, dans une guerre de coalition, ce ne sont pas toujours les raisons militaires qui l'emportent. Par la force des raisons politiques, Joffre sera contraint, dans un très bref délai, de tenter la trouée de nos lignes, non pas à leur point le plus

faible (il n'en existe pas), et il sera bien reçu.

« L'agitation qui se fait en France pour obtenir l'aide du Japon me semble dictée par le découragement qu'inspire la situation actuelle. Je ne crois pas que le Japon consente à sacrifier sa meilleure jeunesse pour la France et l'Angleterre. Je ne crois pas non plus que le Japon soit en état d'expédier en Europe une grande armée et en même temps d'en entretenir une autre chez lui pour veiller sur les événements d'Extrême-Orient. Mais à supposer que nous devions, vers la fin du printemps, saluer le débarquement de 300,000 Japonais à Marseille, il n'y aurait pas lieu de s'en épouvanter pour cela »

La perte du "Formidable" dans la Manche

Un survivant du *Formidable* raconte ainsi la perte de ce cuirassé : « Il faisait nuit. Nous étions aux premières heures de la matinée, vendredi, et le mer était très grosse. Tout à coup, nous entendîmes le bruit d'un choc suivi d'une formidable explosion. Le coup avait porté à l'arrière, vers les soutes à munitions. L'eau s'engouffra aussitôt dans le navire, les chauffeurs éteignirent leurs feux et accoururent sur le pont ; heureusement, car nous aurions tous péri.

« Quand j'arrivai sur le pont, le cuirassé donnait fortement de la bande à tribord ; rapidement les chaloupes furent mises à la mer. Un cotre coula ; nous éprouvâmes beaucoup de difficultés pour mettre à la mer une pinasse et un autre canot.

« Nous nous éloignâmes à force de rames, dans le canot, mais nous réussissions tout juste à nous maintenir à la surface des lames.

« Nous aperçûmes le *Formidable* qui se renversait lentement à tribord, se couchait dans la mer, puis coulait. Ce fut l'affaire de trois quarts d'heure, pendant lesquels les sirènes du navire ne cessèrent pas de retentir.

« Le capitaine, impassible, resta à son poste jusqu'à la fin, et quand le vaisseau disparut, englouti, nous aperçûmes un dernier signal qu'un marin du bord nous faisait avec une lanterne.

« C'était la fin. »

Une proclamation du Kaiser à ses troupes

A l'occasion du nouvel an, l'empereur Guillaume a adressé à ses troupes la proclamation suivante :

« Nous commençons une nouvelle année. Après cinq mois de lutte acharnée, de brillantes batailles ont été gagnées, de grands succès remportés. Presque partout, les armées allemandes sont sur le territoire ennemi. Les tentatives répétées de l'ennemi pour envahir le territoire allemand avec de nombreuses armées ont échoué.

Mes vaisseaux se sont couverts d'honneur sur toutes les mers ; leurs équipages ont montré, non seulement qu'ils peuvent être victorieux, mais qu'ils savent aussi mourir héroïquement quand ils sont écrasés par des forces supérieures.

Derrière mon armée et ma marine se tient le peuple allemand, animé d'un esprit d'union sans précédent, prêt à sacrifier le meilleur de lui-même pour le foyer sacré que nous défendons contre une attaque criminelle.

Nous avons accompli une tâche importante durant l'année écoulée ; mais l'ennemi n'est pas encore maîtrisé ; il continue de lancer de nouvelles masses contre nos armées et contre celles de notre alliée, mais leur nombre ne nous effraie pas ; quoique la situation soit sérieuse et que la tâche qui est devant nous soit ardue, nous pouvons regarder l'avenir avec une ferme confiance.

Confiant dans l'aide éclairée de Dieu, me reposant également sur la bravoure incomparable de mon armée et de ma flotte, sachant que je puis compter entièrement sur le peuple allemand, je vous dis : courage donc, pour la nouvelle année ; en avant vers de nouveaux exploits et de nouvelles victoires, au nom de la patrie bien-aimée !

Signé : GUILLAUME.

L'aristocratie allemande déclinée

De l'écrivain bavarois Lachmann, dans le *Berliner Tageblatt* :

« Notre aristocratie a été si terriblement éprouvée qu'après la guerre nous aurons une armée nouvelle et de composition démocratique comme corps d'officiers, à l'instar de la France.

« En total, soixante listes quotidiennes de tués et de blessés montrent que dix régiments considérés comme les plus « chics » ont laissé en moyenne la moitié de leurs officiers sur les champs de bataille. Quatre régiments ont perdu leurs colonels. Deux autres les deux tiers de leurs capitaines.

« Pas un nom aristocratique qui ne figure dans la liste des tués et blessés. Parmi les noms militaires et politiques : Bismarck, Moltke, Bulow, Blucher, Bredow, Kleist, Stein. Dans les provinces du Nord, on compte plusieurs familles où tous les membres ont péri à l'ennemi. Dans le Brandebourg et la Poméranie, les deux boulevards du pouvoir des Hohenzollern, quatre princes, appartenant à environ vingt-trois familles régnantes, sont morts ou blessés. »

L'Allemagne prépare sa défense économique

La *Gazette de Francfort* annonce qu'une société des céréales de guerre vient d'être fondée par le gouvernement prussien avec le concours des villes contenant plus de 100,000 habitants et des représentants de la grande industrie.

Cette société aura pour mission d'acheter de grandes quantités de céréales pour la fabrication du pain, de les entreposer et surtout de prendre les mesures nécessaires pour assurer les besoins de la consommation pendant les mois critiques qui précéderont la nouvelle récolte.

Les journaux conviennent, en effet, maintenant, que la réserve actuelle de céréales est considérablement inférieure à celle qui existait en temps de paix.

Il faut, ici, tenir compte des céréales que l'on avait l'habitude d'importer et de la médiocre abondance de la récolte de cette année, qui a été moins bonne que celle de l'année précédente.

Le déficit est estimé à 15 ou 20 0/0 de la consommation totale.

C'est pour y parer que l'on recommande à la population de restreindre l'emploi de la farine de blé et de la remplacer par l'emploi du pain K, contenant de la féculé de pomme de terre.

Si la population ne se conforme pas aux recommandations faites en vue d'économiser le pain dès maintenant, cette société recevra des pouvoirs étendus pour contrôler le marché des grains.

Le bruit du canon sur la Jungfrau

Des alpinistes, qui se trouvaient, vers 4 h. 30 du soir, le 25 décembre dernier, au sommet de la Jungfrau (Suisse), ont entendu très distinctement le son du canon dans la direction de l'Alsace. Etant donné la grande distance (environ 250 kilomètres) d'où parvenait le bruit des détonations, ce phénomène d'acoustique est très remarquable. Encore une légende disparue, celle qui disait « qu'aucun bruit humain ne venait troubler les cimes de la montagne ».

A l'imprimerie de la « Croix », vous trouverez le bon travail à bon marché.

Un Pèlerinage au Palais de la Paix à La Haye

Un journaliste français est allé faire une visite au Palais de la Paix, à La Haye, le 1er février et raconte ainsi ses impressions :

Le Palais de la Paix ! En ces heures de tragédie où les pires instincts, meurtre, pillage, sac, incendie, sont devenus la loi des hommes, avouez qu'il fallait une âme bien trempée pour risquer ce pèlerinage. Mais peut-on quitter la Hollande, sans invoquer, à la façon de consultants antiques, la déesse de la moderne Delphes ? Cette visite s'imposait : c'est quand la calamité fond sur nous qu'il convient de consulter les présages !

Sur la route de Scheveningue, en plein parc royal du Zorgvliet, il se dresse, ce palais, en granit rose de Norvège, mêlant au byzantin la douce renaissance, coupé d'arcades, trouant la brume à coups de beffrois. Un vrai burg au goût américain : château autant que building.

Ce matin-là, le brouillard de Hollande, ce gris-perle créateur de clair obscur, qu'on retrouve chez Rembrandt ou dans les toiles de Ruysdaël l'enveloppait. En plein midi, la maison prenait un air crépusculaire. Sa tour surgissait, lointaine, comme une échauquette à fantômes. On sentait sur le temps peser le deuil du temps.

Ma carte fut portée au chevalier Michiels Van Verdugnen, conservateur de céans.

J'ignore si c'est là le calumet de paix, mais de leurs grosses pipes de porcelaine, ce que je puis affirmer, c'est que les deux gardiens de l'entrée tiraient de si volcaniques fumées que la loge d'attente était irrespirable. Brume et pétun : on ne pouvait se voir à bout portant. J'en profitai pour errer seul dans le parc, à la française, au long de la grille d'honneur.

Des cartouches de bronze ornaient chaque vantail. Une femme allégorique est gravée dans le métal. Sa dextre tient, renversée, une torche, — une vraie torche incendiaire qui dégage feu et fumée. Son pied s'appuie sur un canon monstrueux type 420.

L'allégorie prend une saveur particulière en ce temps de guerre.

Le chevalier était absent. Un secrétaire, fort cérémonieux, cravaté et ganté de blanc, en habit, prit sur lui de me faire les honneurs.

Il était si étonné d'apercevoir un étranger, et si heureux à la fois qu'il m'adressa d'abord la parole en américain, jugeant que seul, un délégué de M. Andrew Carnegie pouvait en un tel moment visiter un tel lieu. Je lui confiai ma qualité. Il se refusa d'y croire, et sourit, confidentiellement, pour me laisser entendre qu'il respectait mon incognito.

— Depuis trois mois, nous n'avons reçu ici aucun Européen. Nos derniers touristes remontent au mois d'août dernier : quelques baigneurs échoués à Scheveningue. Un guide de l'agence Cook les menait. Ces promeneurs appartenaient à des nations belligérantes. Dans la salle du Petit-Arbitrage que voici, ils en vinrent aux mains. On dut faire intervenir le personnel pour les séparer. Depuis, par précaution autant que par absence de visiteurs, nous n'ouvrons le palais qu'une fois la semaine.

De salle en salle, nous avons cheminé, pareils à quelques rondes de nuit dans un manoir abandonné. Les chambres glaciales étaient plongées dans la ténacité. Il fallait chaque fois tourner les commutateurs pour donner vie à ces sépulcres.

De grandes salles certes, où le pa-

lissandre, le cèdre et le sapin se disputent les moindres recoins : de grandes salles aux lustres massifs, ici carrelées en mosaïque ou en grès de Delft, là drapées de velours d'Utrecht ou tapissées de soie japonaise, ailleurs colorées de vitraux. L'allégorie fait fureur dans les corridors. On lit de fort belles devises : « *Si vis pacem, cole justitiam !* » (Si vous voulez la paix, pratiquez la justice). *Pax alma veni !* (paix maternelle, apparaissez). Virgile, Ovide, Lucrèce ont été mis à contribution. Bellone et son cortège de désastres sont, par la statue, la frise et le vitrail, stigmatisés comme il convient. Mais...

Mais, je n'ai trouvé nulle part trace de ce que je cherchais : la paix ! La déesse est absente. Cette maison aux plâtres humides n'était point de son goût. Elle vagabonde là-bas, hors d'Europe, du côté des Amériques. Tout se ressent de son indifférence ! Voyez.

Dans la grande salle des Partis, si pareille à un prétoire d'assises, de lourds fauteuils trônent en demi-cercle : mais couverts d'une housse qu'on ne lèvera pas de si tôt. Dans la chambre du Conseil, les pupitres s'étagent à la façon d'un amphithéâtre de la Faculté ; mais des tapis verts les voilent, qui portent chacun en trois langues un petit carton impérieux : « Défense d'crier sur les tables ». De monstrueux enciers de cristal ornent le bureau en bois de teck : ils sont éblouissants, et lugubrement vides d'encre.

La bibliothèque elle-même, à travers son treillis, offre quelques rares livres, à riche reliure. Avisant les œuvres de Hugo Grotius, j'en tirai le tome I, avec le dessein d'y butiner quelque profitable maxime à mettre en épigraphe à cet article. Hélas ! les livres mêmes sont truqués. Apparence et illusion : leur rouge cuir à lettrines d'or est somptueux, mais il ne sert qu'à cacher une boîte de carton vide.

Le secrétaire s'excusait : « On est allé trop vite en besogne... En août 1913, on a inauguré des murs, des vestibules, des socles, — la façade. Le palais n'est pas en état : du reste à le rendre habitable !... »

Par aventure, en longeant la grille, j'avais découvert le don de l'Allemagne. Je demandai à saluer le souvenir de la France. C'était dans la salle du Grand Arbitrage. Au mur, entre des baguettes d'or, deux grands trous apparaissaient, couverts d'une toile d'emballage. L'un doit enfermer un tableau de Besnard, l'autre, un Gobelins tissé sur un canevas de Luc-Olivier Merson. Rien de plus symbolique que ces grands cadres désolés.

Au long des couloirs glacés, dont l'écho prolongeait la rumeur de nos pas, entre des socles sans statue, nous avons atteint la Chambre de Justice. Quelques chaises armoriées ; deux tables à tapis vert, avec l'éternelle « défense d'écrire ». Aux murs, vingt-six portraits de souverains et chefs d'Etat, du tsar Nicolas au Président Mac-Kinley, ceux mêmes qui acceptèrent, à l'été de 1908, de participer au Congrès.

A la lumière des lampes, comme dans la grande scène d'Hernani, mon guide me les présentait.

« De ces souverains, fit-il en conclusion, six sont morts assassinés ; ce qui donne la proportion de 25 pour cent. D'autres sont morts de leur belle mort. Le reste, aujourd'hui, est en guerre. »

Par l'escalier d'honneur, vrais spectres grelottant de brume, le secrétaire en habit de soirée et son hôte sont redescendus vers des ombres moins souveraines ! Dans le marbre, au carrefour des cryptes, une mosaïque s'arrondissait. Un soleil énorme s'y étale, avec cette invocation en pierre rouge : *Sol justitiae, illustra nos !* (soleil de la justice, éclaire-nous !) Mon compagnon dut faire craquer une demi-boîte d'allumettes pour me faire admirer le soleil flamboyant !

SOYEZ LES BIENVENUS !

A nos nouveaux lecteurs

La CROIX, le grand organe catholique de Montréal, le meilleur journal de famille qu'il y ait, vous souhaite la bienvenue. Elle sera heureuse de vous compter au nombre de ses lecteurs assidus.

Soyez certains que vous en tirerez le plus grand profit.

La CROIX, publie, chaque semaine, des articles sérieux et des renseignements divers sur tous les sujets propres à instruire ; elle vous intéressera.

Elle traite de tout, de religion, de politique, d'agriculture, d'enseignement, etc., et elle donne les dernières nouvelles.

De plus, elle cravache proprement les petits franc-maçons, quand ils osent sortir de leurs trous à Montréal et ailleurs, et elle fustige les hommes publics qui nous volent et nous vendent impudemment.

Rien qui choque la morale et les bonnes mœurs, dans la CROIX.

Les scènes sanglantes qui familiarisent avec le crime, telles que les grands journaux jaunes de Montréal en donnent tous les jours, sont radicalement éliminées de nos pages.

Nous voulons éduquer, nous voulons élever l'âme et le cœur, et non pas les ravaler dans la fange d'une curiosité malsaine, comme le font la "Presse", la "Patrie" et tant d'autres feuilles.

Soyez donc les bienvenus dans la grande famille de la CROIX !

LA DIRECTION.

Héroïque dévouement d'une Française

Entré dans Embermenil, un officier demanda à une femme de la commune s'il ne restait pas de soldats français dans le voisinage. Sur une réponse évasive plus que négative, le lieutenant allemand fit avancer ses hommes, qui furent reçus par une salve des français — des alpins — lesquels entraînaient au même moment de l'autre côté du village.

Le lendemain, le sort des armes fut favorable aux Allemands, qui s'installèrent dans Embermenil. Aussitôt, l'officier, — le même qui commandait la veille, — convoqua les 200 personnes composant la population à l'église, et sur le ton d'aménité qu'on devine, il posa cette simple question :

— Hier, une femme m'a induit en erreur ; si, avant cinq minutes, elle ne s'est pas fait connaître, tous les gens de la commune seront passés par les armes !

Une femme sortit de la troupe : c'était Mme Masson :

— C'est moi, dit-elle, qui vous ai renseigné.

Cinq minutes après, la pauvre femme était fusillée en même temps qu'un sieur Louis Dime, dont le physique ne revenait pas sans doute à l'officier sanguinaire. Et, par mesure de représailles, leurs deux maisons furent incendiées.

Depuis, on dit à Embermenil que la victime n'était pas la coupable, mais qu'elle préféra s'immoler pour épargner ses compagnes.

La danse

Par Mgr L.-M. DUGAS, Prot. Apost.

L'auteur a condensé dans cet opuscule, au sujet de la danse, la vraie doctrine telle qu'exprimée par les pères, les docteurs, les synodes, les conciles, les évêques et les catéchistes de l'Église, et il a ajouté à ce compendium le témoignage des payens et des gens du monde.

En vente à la CROIX, 25, Saint-Gabriel, Montréal, au prix de 10 c. l'exemplaire ; 3.00 les 50 exemplaires ; 5.00 le 100 "

VIENT DE PARAITRE

English Accentuation (ABRIDGED) Speller and Reader

— PAR —

REV. F. T. BARRÉ, C. S. C.

Seconde édition, améliorée et augmentée de seize pages avec gravures.

Indispensable aux maisons d'éducation qui veulent bien enseigner la prononciation de l'Anglais à leurs élèves.

PRIX : 15cts l'exemplaire

Par la poste : 16cts.

Le gros, broché, 35 cts

Par la poste : 37 cts

En vente aux bureaux de la CROIX, 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, et chez l'auteur, au Collège Saint-Laurent, près Montréal.

TEL. BELL MAIN 6974

A l'Imprimerie de la Croix

Vous aurez un Bon Travail à Bon Marché

£ Nous exécutons tous les travaux, depuis le gros volume jusqu'à la simple circulaire, et depuis le catalogue de commerce jusqu'aux formules de compte ou de lettre.

£ Avant tout, nous cherchons à satisfaire nos clients et nous ne sommes contents que lorsqu'ils le sont eux-mêmes.

25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL

Histoire de l'Eglise Catholique

DANS L'OUEST CANADIEN

(1659-1905)

Par le R. P. A.-G. MORICE, O.M.I.

Trois forts volumes reliés, superbement illustrés de photographies, cartes, fac-similés.

(80 chapitres au lieu des 43 de la traduction anglaise)

Prix : \$5.60 et \$6.60 franco, selon la qualité de la reliure.

Adressez les commandes à la CROIX, Montréal.

ATELIER FONDÉ EN 1852

Diplôme à l'Exposition Provinciale 1894

Médaille d'Or à l'Exposition Provinciale 1901

Références des mieux autorisées.

Toujours de nouveaux dessins en cours d'exécution.

JOS. VILLENEUVE

Entrepreneur et Manufacturier d'Autels, Bancs, Chaires, Confessionaux, et tous objets servant aux besoins du culte. Sculpture d'ornements, d'églises, en bois et en plâtre.

Saint-Romuald, P. Q.

Spécialités : Exécution d'architecture, de sculpture et de dorure.

BROMA

est le tonique

Reconstituant par Excellence du Sang et des Nerfs

Il signifie : Force, Vigueur, Santé pour les personnes affaiblies et souffrant de dépression nerveuse qui en font un usage persévérant. Il guérit la dyspepsie et tous les troubles d'estomac. Pris avant le repas, il excite l'appétit. Pris après le repas, il facilite la digestion.

EN VENTE PARTOUT

Dr ED MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Can.

A l'imprimerie de la Croix, vous trouvez le bon travail à bon marché.

Avis important

1. — L'abonnement à la CROIX est payable d'avance et nous invitons nos lecteurs à satisfaire immédiatement à cette obligation.

2. — Tout chèque à l'ordre de la CROIX ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception ainsi que ceux.

3. — Tout lecteur qui desire cesser de recevoir la CROIX doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser LUI-MÊME de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour donner tel avis, il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

F. A. DIRECTION.

LE PACIFIQUE CANADIEN

ST-JEAN-HALIFAX

6.35 tous les jours excepté le dimanche De Montréal. Dîner sur le train

QUEBEC

19 a.m. *1.30 p.m. *11.30 p.m.

OTTAWA

Départ place Viger : *8 a.m. *5.45 p.m.

Départ Gare Windsor : *9.05 a.m. *4 p.m. *7.35 p.m.

*9 p.m. *9.45 p.m.

Chars doré au train, de *9 p.m.

*Tous les jours excepté le Dimanche. *Tous les jours *Dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS

141 et 143, rue Saint-Jacques, Montréal

Téléphone Bell, Main 8125

ou aux gares Viger et Windsor.

L'Évangile

Les Dimanche de la Septuagésime
S. MATTHIEU, XX.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique ; et il leur dit : Vous aussi allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable ; et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième heure, et vers la neuvième heure, et il fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté ? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Et vous aussi allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelez les ouvriers, et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier ; et en le recevant ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort : n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier ? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous : je veux donner à ces derniers autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? Faut-il que votre œil soit mauvais, parce que je suis bon ? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y en a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

LE CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 janvier—Septuagésime. S. P. Nolasque.
Lundi, 1 février—S. Ignace, év. et martyr.
Mardi, 2 — Purification de la B. V. M.
Mercredi, 3—S. Blaise, év. et m.
Jeudi, 4 — S. André Corsini, év. et m.
Vendredi, 5—Ste Agathe, v. et m.
Samedi 6 — S. Tite, év. et c.

Pour les écoles catholiques et françaises d'Ontario

La manifestation organisée par le comité régional québécois, de l'Association de la Jeunesse en faveur des écoles catholiques et françaises d'Ontario, a groupé dans la salle des promotions de l'Université Laval de Québec les plus hautes sommités religieuses et sociales : Son Eminence le cardinal Bégin, S. G. Mgr Roy ; Mgr le Recteur de l'Université, Mgr Marois, Mgr Rouleau, Mgr Dauth, Sir Lomer Gouin et Lady Gouin, Sir F. Lemieux et Lady Lemieux, l'hon. Landry et madame Landry, l'hon. Choquette et madame Choquette, l'hon. juge Belleau et madame Belleau, l'hon. juge Dorion et madame Dorion, l'hon. Taschereau et madame Taschereau, l'hon. Décarie et madame Décarie, le Rév. Père G. Charlebois, provincial des Oblats, et un grand nombre d'autres personnages très en vue.

Les discours furent au diabolon de l'auditoire.

Tous mériteraient d'être cités en entier. L'espace restreint dont nous disposons nous oblige à ne reproduire que celui de S. E. le cardinal Bégin et des extraits de ceux des hôtes Chapais et Turgeon.

DISCOURS DE SON EMINENCE

C'est une noble et patriotique initiative qui réunit ce soir autour d'une même idée, et en faveur d'une même revendication, l'élite de la population québécoise, des dignitaires de tous les ordres, des représentants de tous les partis politiques et de toutes les classes sociales.

Et je félicite l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française d'obéir si intelligemment, dans l'interprétation de son rôle et dans l'exercice de son action, à cette poussée généreuse qui, depuis quelques années, tend à soulever l'âme nationale au-dessus des vulgaires intérêts et des mesquines considérations et à l'orienter vers un idéal de plus en plus dégagé de ce qui abaisse les esprits et les peuples.

Cet idéal, c'est la paix dans l'ordre, le progrès dans la vérité, l'harmonie dans l'éternelle justice.

St. Benoît XV nous le disait récemment : « Les nations se meurent des haines profondes, des conflits d'ambitions, des rivalités de races, qui creusent entre elles de larges fossés et des tranchées sanglantes, et qui sèment jusqu'en leur propre sein des germes virulents d'interminables discordes ».

L'esprit de l'Eglise du Christ est un esprit de paix. Dieu désire et son Vicaire demande que les hommes se témoignent une mutuelle bienveillance, qu'ils imprègnent de bonté, de charité et de fraternité les rapports qui les mettent journellement en contact et les efforts qui les associent, pour le bien de la société, dans un ensemble imposant de devoirs et dans une vaste communauté de labeurs.

Fils dociles de l'Eglise, nous voulons donc la paix, la paix de l'Eglise et du monde, plus particulièrement la paix de notre cher pays. Et c'est parce que nous la voulons, cette précieuse paix, franchement, cordialement que nous cherchons à l'établir sur un fondement de justice, et que nous travaillons à lui assurer les seules bases qui puissent la rendre solide et durable.

Si, en effet, messieurs, certaines provinces canadiennes sont aujourd'hui le théâtre de malaise qui va s'accroissant et qui pèse, d'un intolérable poids, sur des centaines de familles paisibles, c'est que, dans ces mêmes provinces, la justice a été violée. C'est qu'on y a foulé aux pieds des droits imprescriptibles et sacrés : droits issus des entrailles mêmes de la nature ; droits imprimés par Dieu dans la profondeur des consciences ; droits conquis par le laboureur, l'explorateur et l'apôtre ; droits fixés par l'histoire, consacrés par l'usage, reconnus par des actes publics ; droits que notre charte fédérative implique, que les intérêts de la civilisation réclament, et qui se rattachent par des liens étroits, pour ne pas dire indissolubles, à la conservation nécessaire des croyances et à l'expansion légitime de notre vie intellectuelle et de notre influence religieuse.

Voilà ce qui a troublé la paix.

Et cette paix, désirable et féconde, ne saurait être rétablie sans la restauration des droits lésés, et sans le respect de la loi envers une langue qui la première a salué de son doux parler notre patrie, qui a accompli sur nos rives le premier travail civilisateur, et que parlent de l'est à l'ouest, dans la pleine conscience de leur force et avec le vif souci de leur liberté, deux millions d'honnêtes et irréprochables citoyens.

Le bilinguisme, ai-je besoin de le dire, n'est ni une nouveauté ni une anomalie. Il forme le régime social de plusieurs contrées, unies et florissantes. Il s'offre, dans notre provin-

ce de Québec elle-même, à la reconnaissance de toutes les âmes droites et à l'admiration de tous les esprits sincères. C'est le témoignage qu'on vient de lui rendre en des accents fortement pénétrés, et dont les échos, unanimes et graves, se sont répercutés non seulement sous les voûtes de nos salles législatives, mais à travers toutes les villes, toutes les paroisses, tous les foyers du Canada français.

De ce témoignage si beau et de ce geste si digne, je tiens ici à remercier l'honorable Premier Ministre de notre province ; et je remercie également tous les hommes de bon vouloir et de fier langage qui, soit dans les Chambres, sans distinction de parti, d'origine ni de croyance, soit dans la presse, soit dans les assemblées publiques, n'ont pas hésité à faire entendre des paroles d'équité, de réclamation courageuse et d'opportune pacification.

J'ai déjà exprimé ailleurs, et j'exprime de nouveau l'espoir que, revenus à des pensées plus hautes et à des sentiments plus justes, les gouvernants des provinces où la minorité est en souffrance, voudront réviser leurs actes et leurs règlements injustes, et ne faire à personne un crime ni de sa race ni de sa langue.

La langue que nous parlons se fait gloire d'être fidèle à Dieu et loyale envers le Roi ; et elle prétend trouver dans cette double et inviolable fidélité le secret d'un courage et d'une constance qu'aucune puissance humaine n'est capable de lasser.

On pourra lui interdire, quelques années encore, le seuil des écoles publiques.

On ne fermera sur elle ni les lèvres, ni les bourses, ni les coeurs.

Qu'on continue donc à réclamer la liberté de la langue française, mais qu'on continue, comme le demandait récemment Mgr l'Archevêque de Montréal, avec calme, sans blesser ou insulter personne, avec le plus grand respect pour l'autorité religieuse et civile, comme il convient à toute noble lutte faite pour le triomphe de la justice et du droit.

QUELQUES TRAITS DU DISCOURS DE L'HON. THS CHAPAIS

« Le gouvernement ontarien tient une conduite impolitique et retarde l'union sincère des deux races, dans une crise où Français et Anglais combattent pour la justice. Au lieu de s'affirmer, d'employer nos forces à progresser, nous perdons notre temps et nos énergies dans des luttes intestines, nées de l'oppression. »

Le conférencier cite ici une phrase de Talleyrand qui condamnant un acte de Napoléon disait : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute ! »

Une faute, par conséquent quelque chose qui ne profite pas à ses auteurs mais qui embarrasse et frappe en retour.

Lord Elgin, parlant d'un campagne d'anglification, protestait et la trouvait impolitique.

Faute politique, faute contre le droit, faute contre la justice, faute contre la liberté, faute contre l'union nationale.

Faute que l'Allemagne a commise en Alsace et en Lorraine, mais qu'ici dans un pays britannique, il ne faut pas imiter.

Mais citons l'orateur lui-même : « Quelle anomalie et quel anachronisme en ce moment, que cette lutte entre la majorité anglaise et la minorité française d'Ontario ! Là-bas, dans les plaines glacées de la Flandre, les soldats des deux races fraternisent, rivalisent d'héroïsme, et versent en commun leur sang pour la liberté du monde. Les deux nations, longtemps séparées par des rivalités d'ambition et d'intérêt, sont devenues deux nations sœurs. Leurs drapeaux s'entrecroisent, leur âmes se comprennent, leurs coeurs s'unissent, l'Entente Cordiale est demeurée une obligation sacrée, cimentée par le sacrifice et auréolée par la gloire. Le monde contemple ce spectacle : la France qui acclame l'Angleterre, et

l'Angleterre qui aime la France ! »

M. Chapais cite ensuite un article du Times qui considère que le plus grand bienfait de la guerre a été d'unir la France et l'Angleterre comme des sœurs :

« Lorsque l'amitié anglo-française trouve en Europe de tels accents, pourquoi faut-il que nous assistions ici à l'inimitié anglo-française ? Le Canada est notre patrie commune, la Providence a mêlé nos destins : elle a voulu associer nos deux races à l'œuvre du progrès canadien, de la grandeur canadienne. Mais cette œuvre ne saurait s'accomplir que dans le respect de la justice, et dans la pratique généreuse et loyale de la liberté. »

« Voilà ce que nous demandons à nos concitoyens anglais d'Ontario. Ils sont assez forts pour être justes, assez sûrs d'eux-mêmes pour ne pas redouter le libre essor d'une nationalité dont le patriotisme a fait ses preuves. Qu'ils s'inspirent des meilleures traditions britanniques. Qu'ils prêtent l'oreille aux enseignements et aux leçons des plus fameux hommes d'Etat de l'Angleterre : Pitt, Canning et Gladstone ; de nos gouverneurs les plus illustres : Dorchester, Elgin et Dufferin ; de leurs chefs les plus vénérés : Robert Baldwin, John A. Macdonald et Edward Blake. Et qu'ils donnent à la Confédération ce glorieux spectacle : une majorité qui s'incline devant le droit, et qui proclame que la force du nombre n'est pas le dernier mot de la science politique. »

EXTRAIT DU DISCOURS DE L'HON. A. TURGEON

« M. le sénateur (Belcourt), en rentrant dans la capitale fédérale pour continuer l'œuvre que vous poursuivez avec tant de vaillance, je voudrais vous faire le porteur d'un double message pour nos compatriotes de l'Ontario, non seulement ceux de langue française, mais aussi nos compatriotes de langue anglaise. A ceux-ci voulez-vous répéter qu'il n'y a dans l'ordre politique que deux lois pour la gouverne des hommes : la loi de contrainte et la loi d'amour, et que l'histoire nous éclaira par d'illustres et quelquefois par de tragiques exemples sur l'influence bienfaisante de l'une comme sur les épouvantables conséquences de l'autre. Voyez l'Irlande. Ce n'est pas ici, devant un auditoire de haute culture, qu'il est nécessaire de rappeler l'histoire de ce pays. Au commencement du mois d'août, lorsque la guerre éclata, la loi de contrainte en Irlande était sur le point de donner son ultime rendement et, sans la guerre, les frères ennemis, les nationalistes irlandais et les hommes de l'Ulster, rougiraient de leur sang les plaines de leur malheureux pays. »

Voyez l'Alsace et la Lorraine. Après quarante-quatre ans d'intimidations, de vexations et, pour tout dire, de violence et de contrainte, jamais la haine de l'Allemagne ne fut plus intense et, par contre, jamais le culte de la France, de son verbe, de ses formes d'esprit, de son idéal ne fut plus solidement ancré dans le cœur des populations annexées.

Et croyez-vous, monsieur, que si la Grande-Bretagne, avec ce sens supérieur, si avisé qui en a fait l'héritière du génie politique de la Rome impériale, n'avait pas, après les trois années de guerre, à la conclusion de la paix, octroyé aux Boers les plus larges franchises politiques, croyez-vous que la rébellion eût été aussi subitement réprimée qu'elle l'a été par le général Botha, et ne voyez-vous pas que si le gouvernement Campbell-Bannerman, en dépit d'une violente opposition, avait décrété la loi de contrainte au lieu de la loi d'amour, d'un bout à l'autre du velt, le Boer vaincu mais indompté aurait repris les armes et, avec le concours des colonies allemandes, aurait peut-être chassé le pavillon britannique de l'empire Sud-Africain. Cette parole n'est pas une menace : elle est l'expression d'un sentiment humain.

Le peuple auquel vous conservez le dépôt sacré du passé, la langue, la religion, les traditions ancestrales, devient votre appui, votre auxiliaire. Il vous reste attaché par la reconnaissance sans doute, mais par un lien autrement plus solide, par une égoïste loyauté, la plus sincère, sinon la plus haute : l'intérêt, le désir légitime de conserver ce qu'il a de plus cher au cœur.

Dites aussi aux Canadiens-français de l'Ontario que nous sommes avec eux, entièrement, complètement, non pendant une heure d'enthousiasme, pendant l'instant d'une fusée oratoire, mais comme les soldats de France dans les tranchées, l'âme haute sans doute, mais les dents serrées, froids, calmes, résolus. Nous pouvons être divisés sur des questions d'administration ou sur des questions plus hautes d'orientation politique et nous continuerons à l'être, mais pour leur cause nous ferons taire toutes les dissidences, nous ferons l'apaisement des esprits et des âmes, nous ferons l'oubli du passé et, s'il le faut, jusqu'au souvenir des heures cruelles qui, malgré soi, rouvre des plaies mal cicatrisées. Nous en faisons le serment solennel. Nous devons bien ce sacrifice à la langue de nos mères !

Qu'ils continuent leur lutte avec ardeur, mais c'est mon sentiment personnel, sans haine, sans injures sans violence de langage, par la raison, par la persuasion, par un appel constant à la justice et même à la générosité. Je crois au « fair play » britannique. Il est quelquefois lent à s'emouvoir, mais il n'est pas inaccessible à la foi jurée. Il ne se peut pas que, parmi les descendants de la génération de 1840, il ne surgisse un homme au cœur chevaleresque, nourri des plus saines traditions de l'histoire politique anglaise, héritier et continuateur de Robert Baldwin qui ne veuille, pour lui-même, pour sa province et pour sa race, écrire une grande page dans l'histoire.

Dites-leur surtout que les peuples qui veulent vivre ne sauraient mourir. Des hommes politiques à courte vue croient creuser leur tombe et, mener le deuil de leurs funérailles mais quand tout paraît fini quelque chose de spirituel subsiste qui les ressuscite. Oh ! pas toujours le troisième jour, mais il vient une heure où le vent du ciel souffle sur la plaine et fait renaître la fleur immortelle. »

Les autres orateurs ont été le sénateur Belcourt, M. Armand Lavergne, et M. Oscar Hamel, président régional de l'A.C.J.C.

Importante Déclaration

Le général Von Falkenhayn, ministre de la guerre en Allemagne, a fait à un journaliste la déclaration suivante :

« Cette guerre n'est pas une guerre d'agression, ce n'est pas une guerre produite par une caste militaire ou un parti militaire de l'Allemagne, mais bien une guerre de légitime défense. Comme soldat, je ne puis parler de l'aspect politique ou des causes de la guerre, mais je l'envisagerai au point de vue militaire. »

« Elle nous a été imposée par la mobilisation russe en face de la quelle nous ne pouvions faire autre chose que de nous armer nous mêmes. La Russie a été avertie par Sa Majesté le Kaiser et par notre ambassadeur que, si elle mobilisait, il nous faudrait pour nous défendre, ordonner la mobilisation générale et prendre les mesures nécessaires pour protéger notre existence nationale. La Russie continua cependant sa mobilisation en entretenant quand même des négociations diplomatiques. »

« Lorsqu'un homme vient discuter

avec vous dans votre chambre avec un fusil, vous n'attendrez certainement pas qu'il lève son arme sur vous avant de prendre la vôtre pour défendre votre vie. »

« Notre situation présente est excellente. Nous n'avons aucune raison de nous plaindre. Nous avons porté la guerre des deux côtés sur le pays de l'ennemi et nous y sommes encore après cinq mois d'hostilités. Nos lignes présentes sont très fortes. Jusqu'ici les avantages sont tous de notre côté. »

« Si notre première avance sur Paris avait complètement réussi, elle aurait été un brillant fait d'armes. Elle a été toutefois admirable. Je puis parler librement à ce sujet, puisque je n'eus rien à décider dans ce plan de campagne. Mais on ne peut s'attendre à faire la guerre sans éprouver des échecs, et lorsque nous fûmes repoussés, nous nous emparâmes de la ligne actuelle où nous avons remporté de grands succès. »

Comment Tête-de-Faux fut enlevée par les troupes françaises

D'un territorial qui a participé à l'attaque de la Tête-de-Faux, qui commande le col du Bonhomme en France.

« Toutes les batteries tonnent à la fois. Invisibles, dissimulés on ne sait où, l'artillerie de montagne fait rage. Comme le 75, elle élève sa voix sèche et cassante, et le concert s'accroît. Les mitrailleuses s'en mêlent, puis la fusillade éclate. L'action presque toute entière se déroule sous bois. Mais dans le crépitements rageur des milliers d'armes, l'esprit la suit, cette action. Il semble qu'on entend d'imperceptibles frémissements, des bruits de feuilles sèches, foulées, de branches qui cassent sous les pieds, de gens qui marchent, courent, halètent, de corps qui tombent sur la terre dure avec un bruit mat, sinistre. »

« Déjà, tout en haut, des clairons sonnent la charge. Des cris montent, multiples, furieux, féroces, emplissant la vallée. »

— En avant !... à la baïonnette !...
« On devine les sections qui s'élancent, les pointes qui frappent... Sous mes yeux, la compagnie de chasseurs s'est levée : elle s'est élançée vers les tranchées des boches, sur le Bonhomme... mais c'est la grêle des marmites. Elles, sifflent, tombent, éclatent, empestent l'atmosphère... Oh ! qu'ils sont prompts à se garantir ! En voici un qui, poursuivi, trois fois se couche sous la pluie de fer et trois fois se relève. En voilà d'autres qui, eux, ne se relèveront plus... »

« Le drame continue, de plus en plus sourd, et comme ouaté ; l'écho de la fusillade intense vient de l'autre côté des monts. Les nôtres ont dépassé la crête ; c'est qu'ils sont les maîtres. »

« Tout au fond, en bas, des maisons brûlent, déroulant leurs volutes rouges sur l'écran noir de la nuit. »

Les règlements du soldat romain

Voici, d'après un historien du quatrième siècle, la traduction des règlements imposés aux soldats romains en campagne :

« Défense de prendre à autrui un poulet, de lui tuer une brebis. »

« Défense d'enlever le raisin, de nuire aux récoltes, de détruire les moissons. »

« Défense d'exiger du paysan, l'huile, le sel et le bois. »

« Que chacun fourbisse ses armes et montre des chaussures en bon état. »

« Que chacun garde dans son baudrier la solde qu'il a gagnée et ne la dépense pas au cabaret. »

« Que chacun serve son voisin comme un esclave. »

« Les médecins devront soigner gratuitement les malades. »

« Défense de donner l'argent aux sorciers. »

« Quiconque suscitera une querelle sera battu. »